

### **Que sont les FNB à résultats structurés?**

Les FNB à résultats structurés visent à remodeler le profil risque-rendement d'un placement traditionnel en créant un éventail de résultats potentiels connu de l'investisseur avant le placement, à la condition qu'il conserve ses placements pendant toute la durée de la période de résultat. BMO Gestion mondiale d'actifs a lancé plusieurs nouveaux FNB à résultats structurés qui peuvent être considérés comme des fonds de protection ou d'amélioration des résultats.

Par le passé, ces types de stratégies à résultats structurés n'étaient accessibles qu'aux clients des marchés financiers. BMO Gestion mondiale d'actifs vise à démocratiser ces solutions afin de les rendre accessibles à tous.

### **Que sont les FNB avec tranche protégée?**

Les FNB avec tranche protégée procurent une exposition au rendement et aux dividendes des principaux marchés boursiers aux États-Unis. En échange d'un potentiel de hausse plafonné, les FNB ont des niveaux de protection structurés pour limiter les pertes en cas de baisse. Les FNB avec tranche protégée BMO procurent un plafond de X % sur le rendement du cours (plus les dividendes) du sous-jacent ainsi qu'une protection contre les baisses de 15 %, rajustée annuellement<sup>1</sup>

### **Que sont les FNB à rendement majoré?**

Les FNB à rendement majoré cherchent à tirer parti d'un marché boursier légèrement haussier en offrant un rendement d'environ deux fois le cours des principaux marchés boursiers aux États-Unis, jusqu'à un plafond. Les FNB offriront une exposition unique en cas de baisse, en procédant à une réévaluation trimestrielle.

### **Comment fonctionnent-ils?**

FNB avec tranche protégée : Premièrement, le fonds investit dans l'actif de référence sous-jacent. Par exemple, le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens, symbole ZUE. Deuxièmement, le fonds achète un ensemble d'options personnalisées, les « écarts sur options de vente », pour créer la protection contre les baisses. Troisièmement, le fonds vend une option d'achat liée à la hausse pour payer le coût de l'écart sur options de vente qui offre la protection. C'est ce qui crée le plafond à l'appréciation potentielle.

FNB à rendement majoré : Les FNB à rendement majoré sont construits en suivant un processus en trois étapes. Premièrement, le fonds investit dans l'actif de référence sous-jacent. Par exemple, le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens, symbole ZUE. Ensuite, le fonds achète une option d'achat au cours pour créer ce potentiel de hausse amélioré et, à la valeur d'achat au cours, le prix d'exercice est égal au prix sous-jacent. Troisièmement, le fonds vend deux options d'achat à l'exercice dont le prix est supérieur pour payer le coût de l'option d'achat au cours. C'est ce qui crée le plafond de l'appréciation potentielle. Il en résulte une stratégie qui bonifie le potentiel de croissance du marché boursier sans ajouter de risque de baisse supplémentaire pendant la durée des contrats d'options

### **Qu'est-ce que le RFG<sup>2</sup>?**

Le RFG de tous les FNB à résultat structuré BMO est de 0,73 %.

### **Qu'arrive-t-il si j'achète des actions d'un FNB à résultat structuré le premier jour?**

Si vous achetez le FNB le premier jour d'une période de résultats structurés, votre résultat structuré correspondra à l'ensemble des paramètres du fonds pour cette période.

**Qu'arrive-t-il si j'achète des actions d'un FNB à résultat structuré après le premier jour?**

Un investisseur peut obtenir un résultat structuré à n'importe quel moment au cours de la période de résultat; le résultat sera simplement différent de ceux qui sont entrés dans le Fonds le premier jour. Les résultats potentiels seront fondés sur la valeur liquidative courante et la durée restante de la période visée par les résultats.

**Ces FNB ont-ils une échéance?**

Non. À la fin d'une période de résultat, le Fonds sera réinitialisé dans un nouveau portefeuille ayant la même exposition. Les nouveaux paramètres peuvent être ou non les mêmes que ceux des années précédentes. Les périodes de volatilité accrue des marchés permettront des hausses du plafond d'appréciation.

**Une entité garantit-elle que je ne perdrai pas mon placement? Puis-je perdre mon argent?**

Non. Les FNB ne sont pas soutenus par la confiance et le crédit d'une institution émettrice.

Le fonds est exposé à la valeur d'un actif de référence qui peut augmenter ou diminuer au fil du temps.

**Existe-t-il des produits comparables sur le marché?**

First Trust Canada offre un FNB avec tranche protégée lié à l'indice S&P 500 et couvert en dollars canadiens avec un RFG de 0,95 %. Il n'existe actuellement aucun FNB à rendement majoré en dollars canadiens.

**Puis-je acheter et conserver ce placement, ou dois-je racheter le FNB après la fin de chaque période de résultat?**

Les FNB sont réinitialisés à la fin de leurs périodes de résultats respectives, mais ils peuvent être détenus pour une période indéterminée. À chaque nouvelle période de résultat, le FNB sélectionnera un nouvel ensemble de contrats d'options afin de créer de nouveaux résultats structurés conformes aux objectifs du fonds (c.-à-d. que la protection et le facteur d'accélération fixeront de nouvelles capitalisations).

**Combien de FNB compte la série?**

BMO offre trois FNB à résultat structuré, chacun ayant quatre dates de début de période de résultat (octobre, janvier, avril, juillet), parmi lesquelles choisir :

FNB à rendement majoré :

FNB BMO de banques canadiennes à rendement majoré – ZEBA

FNB BMO d'actions américaines à rendement majoré couvert en dollars canadiens – ZUEA

FNB avec tranche protégée :

FNB BMO d'actions américaines avec tranche protégée couvert en dollars canadiens – Octobre – ZOCT

**Comment ces FNB s'inscrivent-ils dans mon portefeuille?**

Ces FNB peuvent servir de complément ou de remplacement à la répartition en actions dans les portefeuilles existants. La souplesse inhérente des FNB, ainsi que la découverte des cours et la liquidité intrajournalière maintenant proposés en fonction de résultats structurés font des FNB à résultat structuré un outil flexible de répartition du portefeuille.

**Quels sont les objectifs de placement du fonds?**

Les FNB à résultat structuré BMO visent à procurer un résultat de placement précis que l'investisseur connaît avant d'investir.

**Quels types de placements le fonds fait-il? Quel type d'indices de référence utiliserons-nous?**

Le fonds investira directement dans un actif de référence, puis achètera différentes options pour créer les résultats structurés.

**La vente de ma valeur liquidative à un prix supérieur à mon prix initial est-elle considérée comme un gain en capital?**

Oui.

**Pouvez-vous ventiler le coût de détention du fonds?**

Frais de gestion :

Frais de gestion des fonds : 0,65 %

Impôts

Le ratio des frais d'opération (RFO) est un regroupement des frais de négociation engagés par le fonds. Les frais de vente correspondent à une « commission initiale » que votre conseiller peut facturer et qui est négociée au moment de l'achat. Pour en savoir plus, consultez le prospectus ou l'aperçu du fonds.

**La liquidité est-elle intrajournalière?**

Oui, tous les FNB à résultat structuré BMO sont cotés en bourse et se négocient comme n'importe quel autre titre négocié en bourse.

**Quel est le prix de rachat minimal?**

Le prix de rachat minimal est le prix inscrit à la bourse. Ce prix fluctuera.

**Les FNB à résultat structuré versent-ils un dividende?**

Oui, si l'actif de référence sous-jacent verse un dividende, l'investisseur du FNB à résultat structuré à ce moment-là sera admissible au dividende.

**Quel est le traitement fiscal?**

Veuillez consulter un fiscaliste. En règle générale, les rendements des FNB à résultat structuré (autres que les dividendes) seront traités comme des gains en capital.

Un investisseur qui achète des parts d'un FNB à résultat structuré autrement que le premier jour d'une période de résultat cible et/ou qui vend des parts d'un FNB à résultat structuré avant la fin d'une période de résultat cible peut obtenir des résultats très différents des résultats cibles recherchés par le FNB à résultat structuré pour cette période de résultat cible. Le plafond et, s'il y a lieu, la marge de sécurité sont des niveaux fixes qui sont calculés par rapport au cours du marché du FNB de référence pertinent et à la valeur liquidative d'un FNB à résultat structuré (telle que définie aux présentes) au début de chaque période de résultat cible. Étant donné que le cours du marché du FNB de référence et la valeur liquidative du FNB à résultat structuré concernés changeront au cours de la période visée par les résultats, un investisseur qui acquiert des parts d'un FNB à résultat structuré après le début d'une période de résultat cible aura probablement un potentiel de rendement différent de celui d'un investisseur qui a acheté des parts d'un FNB à résultat structuré au début de la période de résultat cible.

En effet, bien que le plafond et, s'il y a lieu, la marge de sécurité pour la période de résultats cible soient des niveaux fixes qui restent constants tout au long de la période de résultats cible, un investisseur qui achète des parts d'un FNB à résultat structuré à leur valeur marchande pendant la période de résultat cible achètera probablement des parts d'un FNB à résultat structuré à un prix du marché différent de la valeur liquidative du FNB à résultat structuré au début de la période de résultat cible (c.-à-d. la valeur liquidative référencée par le plafond et, s'il y a lieu, la marge de sécurité). De plus, le cours du marché du FNB de référence pertinent sera probablement différent du cours de ce FNB de référence au début de la période de résultat cible. Pour atteindre les résultats cibles visés recherchés par un FNB à résultat structuré pour une période de résultat cible, l'investisseur doit détenir des parts du FNB à résultat structuré pendant l'ensemble de cette période de résultat cible. Les placements dans des fonds négociés en bourse peuvent comporter des frais de courtage, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire l'Aperçu du FNB ou le prospectus des FNB BMO avant d'investir. Les fonds négociés en bourse ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Pour connaître les risques liés à un placement dans les FNB BMO, veuillez consulter les risques spécifiques énoncés dans le prospectus du FNB BMO. Les FNB BMO s'échangent comme des actions, ils peuvent se négocier à escompte à leur valeur liquidative et leur valeur marchande fluctue, ce qui peut augmenter le risque de perte. Les distributions ne sont pas garanties et sont susceptibles d'être changées ou éliminées. Les FNB BMO sont gérés par BMO Gestion d'actifs inc., qui est une société gestionnaire de fonds d'investissement et de portefeuille et une entité juridique distincte de la Banque de Montréal. La présente foire aux questions est fournie à titre informatif seulement. L'information qui s'y trouve ne constitue pas une source de conseils fiscaux, juridiques ou de placement et ne doit pas être considérée comme telle. Les placements particuliers ou les stratégies de négociation doivent être évalués en fonction de la situation de l'investisseur. Il est préférable, en toute circonstance, d'obtenir l'avis de professionnels. <sup>MC</sup>/<sup>MD</sup> Marque de commerce/marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

<sup>1</sup> La protection et le plafond indiqués seront calculés avant les frais, les dépenses et les taxes.

<sup>2</sup> Puisque le fonds a moins d'un an d'existence, le ratio des frais de gestion (RFG) réel ne sera pas connu avant la publication des états financiers du fonds pour l'exercice en cours. Le RFG estimatif n'est qu'une estimation des coûts anticipés du Fonds d'ici la fin de l'exercice complet et n'est pas garanti.